



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LE COMITÉ SECTORIEL DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES S'ENGAGE DANS LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES.

Montréal, le 12 juin 2008.- Dans le cadre de son assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 12 juin dernier à Montréal, le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec a présenté l'ensemble de ses réalisations et a procédé à l'élection de son nouveau conseil d'administration. De plus, le Comité remettait, et ce, pour la quatrième année, le Prix Excellence à un bénévole qui a démontré des qualités soutenues de leadership et qui possède à son actif des réalisations marquantes tout au long de sa carrière dans notre industrie et qui s'est engagé au sein du Comité sectoriel et dans le secteur des communications graphiques.

Le directeur général du CSMO, monsieur Michel Cliche, a pour sa part, indiqué dans son rapport annuel, que l'année 2007-2008 s'est terminée sur une note des plus positives grâce à la réalisation d'importants projets, dont celui de la création d'un « Processus d'évaluation et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre », qui fait écho à la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre* adoptée par l'Assemblée nationale au mois de juin 2007.

Il a aussi fait remarquer que l'année 2007-2008 a été marquée par plusieurs éléments majeurs qui, par leur ampleur ou par leur impact sur l'industrie, auront un effet à long terme sur l'organisation. Voici les faits saillants reportés dans le rapport annuel 2008 et présentés lors de l'Assemblée générale annuelle.

Le Processus de reconnaissance

Au cours du mois juin de l'année 2007, le gouvernement a modifié la Loi sur les compétences qui entre autres choses mandatait les comités sectoriels de main-d'œuvre de mettre en place un processus d'évaluation des compétences de la main-d'œuvre de leurs secteurs respectifs. Celui-ci devait être disponible le 1er avril 2008.

Grâce au soutien financier de la Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle, régie par la CPMT, le Comité sectoriel amorçait, dès l'automne 2007, le processus visant à doter notre secteur d'un mécanisme permettant aux personnes en entreprises, mais également celles qui sont sans travail, de demander une évaluation et une reconnaissance de leurs compétences reliées aux métiers du secteur dotés d'une norme professionnelle.

Après plusieurs réunions de comité et soutenu par deux consultants, le comité remettait à la Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle le document faisant état des modalités du processus qui devaient s'appliquer pour l'industrie des communications graphiques.

Le Diagnostic sectoriel 2008

Considérant l'importance que ce projet en voie d'élaboration représente pour le secteur, les dirigeants du Comité sectoriel considèrent que ce dossier revêt un caractère spécial puisque c'est la première fois que le CSMO s'associe avec le ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport (MELS) pour sa réalisation.

Autrefois, le MELS faisait de son côté un portrait de secteur qui à certains égards dupliquait une partie des travaux. C'est pourquoi, nous avons formé un Comité tripartite composé d'Emploi-Québec, du MELS et du comité sectoriel pour que cette recherche soit la plus exhaustive possible, car il constituera notre conférence exploratoire à l'automne 2008.

Les programmes d'apprentissage milieu de travail (PAMT)

Depuis 2001, les PAMT occupent l'avant-scène des actions du Comité sectoriel. En 2007-2008, deux PAMT ont été finalisés soit ceux de pressier sur presse flexographique, et pressier sur presse offset 2 couleurs. De plus, le Comité sectoriel est à terminer le PAMT pour pressier sur presse sérigraphique qui devrait être disponible dès la fin juin 2008.

Le nouveau site Web du Comité sectoriel

Le site Web du Comité a été complètement réaménagé et un nouveau concept de navigation permettra aux internautes de trouver toute l'information reliée aux métiers, aux programmes de formation ainsi qu'aux nombreuses activités et outils disponibles au Comité sectoriel. Le nouveau site Web est en ondes depuis décembre 2007 et attire en moyenne plus de 3000 internautes par mois.

École nationale des communications graphiques

En concertation avec l'Institut des communications graphiques et les partenaires du milieu scolaire des niveaux collégial et professionnel, le Comité sectoriel a mis sur pied une table de concertation pour analyser la possibilité de regrouper nos efforts afin de donner aux étudiants une formation sur des équipements plus modernes et plus performants, rencontrant ainsi le désir des entreprises de compter sur une relève qualifiée et surtout en nombre suffisant.

La volonté des partenaires devait également mesurer l'intérêt du milieu pour augmenter ainsi la capacité d'attraction d'étudiants dans le secteur des communications graphiques tout en offrant un environnement moderne et stimulant pour notre clientèle.

Premier Forum conjoint avec le Conseil canadien de l'imprimerie

Le Comité innove encore en s'associant au Conseil canadien et tiendra en partenariat avec celui-ci le 2^e Forum canadien de l'industrie, sous le thème « Le futur de l'imprimerie ». Il s'agit de la première association événementielle du Comité sectoriel avec le Conseil canadien de l'imprimerie.

Les perspectives de la prochaine année

L'année 2008-2009 s'annonce toute aussi occupée, car le Comité sectoriel et son équipe seront sollicités pour la mise en place de nouveaux projets. D'autres programmes d'apprentissage en milieu de travail seront sans doute développés dans certains métiers multisectoriels, dont celui de conducteur de chariot élévateur. Ajoutons à cela, l'élaboration du nouveau PAMT sur le métier d'alimenteurs en imprimerie et la poursuite du projet de cyber apprentissage (E-learning).

De plus, les activités de promotion des PAMT seront à l'avant-scène des activités du Comité, d'autant plus que la valorisation des programmes d'apprentissage retient l'attention de nombreux chefs d'entreprises de notre secteur. D'autres projets seront mis de l'avant en collaboration avec Ressources Humaines Canada et la Commission des partenaires du marché du travail, tout particulièrement dans le cadre du programme « Initiative en matière de compétences en milieu de travail ». Rappelons que le Comité sectoriel a déposé un projet relié à la gestion des ressources humaines et à la reconnaissance des compétences sur 2 métiers visés par le volet 2 de ce programme, et ce, pour un montant de 603 000 \$.

En terminant, le directeur général a tenu à remercier chaleureusement tous les membres des comités de travail qui se sont réunis pendant l'année, ainsi que toutes les personnes rencontrées et qui n'ont ménagé aucun effort afin d'aider le Comité sectoriel dans l'élaboration de ses nombreuses activités.

- 30 -

Renseignements :

Thérèse Marie Weis

Tél. : (514) 387-0788

Cell. : (514) 707-3021

Courriel : csmocgq@communicationsgraphiques.org